

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[188_Lettres de Guizot au duc d'Aumale : Juin-décembre 1847](#)[Item](#)[Val Richer, le 18 août 1847, François Guizot à Henri d'Orléans](#)

Val Richer, le 18 août 1847, François Guizot à Henri d'Orléans

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de la Guerre \(France\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-08-18

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3, AN : 163 MI 42 AP 188 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val Richer, le 18 août 1847, François Guizot à Henri d'Orléans, 1847-08-18

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8500>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireOrléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal Richer(France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

3/ M. Guizot à M. le Duc d'Angoulême.

Val Richer 18 Août 1847.

Monsieur,

J'ai l'honneur de renvoyer à V. A. R. mes observations sur les modifications proposées à votre projet d'ordonnance. Je me félicite d'être, à peu près sur tous les points, de votre avis. Il ne me reste de doute que sur la convenance de placer de droit l'Intendant militaire de la Division d'Alger dans le Conseil Supérieur d'Administration. Le paragraphe additif conseil que je propose me paraît répondre et suffire au but de V. A. R.

Quant aux observations du G^{ral} Bedeau sur le rappel de 10 bataillons de vieilles troupes, je les comprends très bien, et je ne voudrais pour rien au monde, au moment où V. A. R. va prendre le Gouvernement de l'Algérie, affaiblir ses chances de sécurité & de succès. Mais je vous prie, M^r, de remarquer qu'à moins —

D'événements nouveaux, visibles, incontestables, il y
a, pour le Ministre de la Guerre, nécessité absolue de
ramener, pour 1883, l'effectif de l'armée d'Afrique au
chiffre, qui a déjà été si difficile à obtenir et qui sera
si difficile à maintenir, de 94,000 hommes. Je suis
fort avoué à l'égard de la pente des Chambres
et fort décidé à continuer. Mais il y a une limite
infranchissable, dans l'intérêt même du pays. Tout
ce qui me paraît possible, c'est que le 9^e Mars
retarde encore un peu le rappel de ces troupes, &
ne les rappelle que par portions & successivement,
de manière à ce que le vide soit moins grand &
moins prompt. Je vais lui écrire pour lui dire à
cet égard, mon avis. Mais, dans l'état actuel de
l'Algérie et en l'absence de tout événement grave,
il ne peut, je crois, se dispenser de rentrer, pour
1883, dans le chiffre de 94,000 hommes; & est la la-
bite qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, par des
rappels simultanés ou successifs, il sera obligé d'atteindre.

Le G^l Bédouin est évidemment au point sauté de
cette situation de Major général, ou du moins de Chef
d'Etat Major Général qu'il avait d'abord désirée. Mais
je crois, je l'avoue, que la combinaison qui réunit sous
le ordre de V. A. R. les trois chefs importants de
l'armée d'Afrique est préférable et doit être maintenue.
Des ouvertures d'ailleurs ont été faites au Général
Maugarnier. Il y aurait un inconvénient grave
à les retirer. Il conviendrait donc, je pense, de persister
dans le système maintenant adopté. Le G^l Bédouin,
qui est homme de devoir, retournera à Constantinople,
avec un peu de regret peut-être, mais sans humeur; &
le Gouverneur de l'Algérie ainsi constitué sous V. A. R.
aura très bon air & fera très efficace.

Je demande à V. A. R. la permission de
l'entretenir un peu plus long, et avec quelque détail,
de l'organisation d'une division active à Alger sous
le commandement du G^l Canignac. J'y suis très
enclin et j'en vois de graves motifs. Mais j'y trouve

ou même sans quelques objections qui ne peuvent
être levées que moyennant quelques précautions
précises. Rien ne presse encore. J'aurai l'honneur
très prochainement d'écrire à V. A. R. ce qui me
vient sans l'inspiration à ce sujet.

Voici la lettre du G^l. Bedeau. V. A. R. en
a certainement donné connaissance au Ministre
de la guerre.

J'ai l'honneur d'être V^{re}